



UFR « Faculté des Sciences »

Campus LyonTech La Doua
69 622 Villeurbanne cedex

Compte rendu du Conseil du 13 février 2020

Conseillers présents : B. ANDRIOLETTI ; C. BARENTIN ; M. BRUNELLI ; A. CAZES ; H. DELEPINE (à partir de 15h35) ; O. DEZELLUS ; C. FELIX ; V. FRANCOIS-BERTHELEMY ; A. FUSER ; G. GRENIER ; F. LAGOUTIERE ; J. MELLERAY ; P. PARAT ; J. RANDON ; M.B. BARRY

Avaient donné procuration : H. DELEPINE à C. FELIX (jusqu'à 15h35) ; E. FOUASSIER à J. MELLERAY ; F. GIERES à O. DEZELLUS ; N. RESSAYRE à F. LAGOUTIERE ; A. BELLET à J. RANDON ; R. KARRAOUD à M.B. BARRY

Invités présents : P. MIRONESCU ; JC. PLENET ; S. VIGUIER

Bruno ANDRIOLETTI, Directeur de la Faculté des Sciences, ouvre la séance à 14h05'.

PARTIE A

1 / Validation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2019

Le compte rendu est validé avec une abstention.

2 / Statuts et Règlement intérieur de l'UFR

La Faculté des Sciences fonctionne à ce jour avec des statuts provisoires.

B. ANDRIOLETTI propose la mise en place d'un groupe de travail afin de travailler sur la rédaction de nouveaux statuts et du règlement intérieur.

C. FELIX revient sur la façon dont ont été rédigés les statuts et le RI provisoires. L'idée est d'avoir une représentativité équilibrée des 3 disciplines, ainsi un GT composé de 2 représentants par département serait souhaitable.

B. ANDRIOLETTI demande si la méthode de travail proposée convient et si des conseillers sont volontaires pour participer à ce GT. A. CAZES, G. GRENIER, C. BARENTIN, O. DEZELLUS et F. LAGOUTIERE se proposent.

C. FELIX diffusera un appel aux conseillers afin que l'équilibre des disciplines soit si possible respecté.

3 / Validation de la répartition du COM 2020

C. FELIX présente un tableau récapitulatif des dépenses du COM 2019 et une proposition de répartition du budget pour 2020 (cf document joint).

La ventilation du COM 2020 est présentée par destination (Investissement/Fonctionnement), puis par thématique (pédagogie, international, diffusion scientifique, etc...).

Le montant du COM 2020 s'élève à 180 k€, soit une augmentation de 10k€ par rapport à 2019 ce qui permet la mise en place d'une ligne « Vie des personnels ». H. DELEPINE travaillera avec les élus BIATSS du conseil afin de recenser les besoins et réfléchir sur les appels à définir.

C. FELIX rappelle également le budget de la taxe d'apprentissage de la Faculté qui s'élevait à 29,9 k€ en 2019 et qui est estimé à 32 k€ pour 2020.

Les départements se sont concertés afin d'établir une plaquette commune et de collecter la taxe de façon globale.

La mise en place d'une collecte globale n'est techniquement pas réalisable d'un aspect financier pour 2020 mais est à envisager pour 2021.

C. FELIX rappelle également la mise en place du prélèvement de 1% des crédits pédagogiques qui permettra d'assurer le fonctionnement administratif de la composante.

O. DEZELLUS demande comment seront validés les appels à projets.

C. FELIX précise que l'an passé les AAP ont été examinés en COMEX. Toutes les demandes remontées suite aux différents AAP ont été inférieures aux budgets dédiés, il n'y a donc pas eu besoin de classer ni de trancher, toutes ont été satisfaites. Si l'inverse se produisait, les AAP seraient validés en conseil.

B. ANDRIOLETTI soumet la ventilation budgétaire au vote, qui est validée avec 5 abstentions.

4 / Appels à projets 2020

B. ANDRIOLETTI informe les conseillers que les AAP doivent être prochainement diffusés.

P. MIRONESCU présente les 2 AAP à diffuser rapidement :

- AAP « Pratiques Pédagogiques Innovantes » (PPI) qui est fortement inspiré de celui proposé l'an passé, le budget s'élève à 19,5 k€

- AAP « Modernisation pédagogique » dont le budget s'élève à 52 k€

La diffusion de ces 2 appels est validée avec un délai de retour raisonnable qui permettrait pour l'AAP PPI d'être en phase avec l'appel de la CFVU quand celui-ci sera diffusé.

B. ANDRIOLETTI présente les 2 autres AAP à diffuser prochainement :

- AAP « Soutien aux Colloques » dont le budget s'élève à 9 k€.

J. RANDON demande si un colloque scientifique au niveau de la composante est envisageable.

B. ANDRIOLETTI confirme, rappelant que c'était le cas pour la FST dans le cadre de la journée scientifique.

- Aide à la gratification des stagiaires étrangers dans les laboratoires de la Faculté.

Cette année il est proposé de prendre en charge 3 mois de gratification.

Le lancement de ces 4 appels est validé, il conviendra de réfléchir aux prochains appels à diffuser (soutien aux collections par exemple).

B. ANDRIOLETTI donne la parole à P. MIRONESCU afin qu'il présente le fonctionnement souhaité pour le volet formation de la composante.

P. MIRONESCU souhaiterait un fonctionnement en groupe de travail à périmètre variable en fonction de la thématique abordée.

J. MELLERAY demande quel serait le périmètre de diffusion. Les conseils de départements semblent être le bon périmètre selon P. MIRONESCU.

J. MELLERAY pense que l'avantage d'une commission permet d'identifier clairement les représentants.



O. DEZELLUS craint que des GT thématiques cloisonnent les problématiques alors qu'une commission permettrait une vue d'ensemble.

C. FELIX rappelle que c'est le conseil qui a le rôle de lien.

B. ANDRIOLETTI confirme le rôle du conseil et rappelle que l'équilibre doit être respecté avec les départements. Il serait important d'associer dans les GT les responsables des portails et les étudiants, c'est l'articulation à proposer.

J. RANDON pense que les conseillers ne sont pas assez nombreux pour être représentatifs, une commission pourrait donc palier.

A. CAZES suggère que les appels pour les GT soient diffusés largement.

C. FELIX propose que les départements assurent le relais.

B. ANDRIOLETTI propose de démarrer ainsi et faire un bilan dans quelques temps pour voir si ce mode de fonctionnement convient.

B. ANDRIOLETTI demande aux étudiants de réfléchir sur leur souhait de fonctionnement.

B. BARRY présente une proposition émanant des étudiants élus au conseil. Ils souhaitent un fonctionnement en commission composée d'une vingtaine de personnes (étudiants élus, EC issus du conseil, représentants des services universitaires et associations).

H. DELEPINE est également questionné. Les BIATSS du conseil n'ont pas encore été consultés et aucune réflexion n'a encore été engagée sur l'organisation d'un GT et les critères à définir.

B. ANDRIOLETTI souhaite remercier A. FUSER pour la mise en relation afin de développer des échanges avec l'Université des Iles Caïman.

Il souhaiterait également inviter H. COURTOIS à venir présenter aux conseillers le projet ARQUS pour lequel des appels à projets seront prochainement diffusés.

G. GRENIER demande si la Faculté dispose d'un logo afin de communiquer notamment avec l'extérieur.

B. ANDRIOLETTI précise que ce point fait partie d'un travail de communication. Un logo existe mais rien n'est figé, tout est à travailler.

PARTIE B

- Changement de direction de l'IREM de Lyon (validé en conseil de département de Mathématiques le 01/10/2019)
- Modification d'intitulé d'Unités d'Enseignement (validé en conseil de département de chimie le 07/11/2019)

L'ensemble de la partie B est validé à l'unanimité.